



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

29 | 2004
Varia

Jean-Claude Farcy, *La jeunesse rurale dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Christian, 2004, 220 p.

François Ploux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/718>
ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2004
Pagination : 189-197
ISSN : 1265-1354

Référence électronique

François Ploux, « Jean-Claude Farcy, *La jeunesse rurale dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Christian, 2004, 220 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 29 | 2004, mis en ligne le 21 juin 2005, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/718>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Jean-Claude Farcy, La jeunesse rurale dans la France du XIX^e siècle, Paris, Éditions Christian, 2004, 220 p.

François Ploux

- 1 Jean-Claude Farcy, dans cet ouvrage présenté comme une « enquête exploratoire » et une « invitation à la recherche », étudie la société rurale du XIX^e siècle et les profondes transformations qu'elle a subies, en s'intéressant à une catégorie particulière : la jeunesse, définie moins comme une classe d'âge que comme un statut, puis qu'elle regroupe l'ensemble des célibataires, filles ou garçons. Le projet, on peut l'affirmer, est totalement neuf. L'auteur nous avait, il est vrai, donné un premier aperçu de sa réflexion dans un article de 1992¹ ainsi que dans sa passionnante contribution à *L'avènement des loisirs*². Cependant aucune étude d'ensemble n'avait jusqu'à présent été réalisée sur ce thème. Il s'agit pourtant d'une question fondamentale. Non seulement en raison de l'importance numérique de la catégorie des jeunes en un siècle de transition démographique (Jean-Claude Farcy évalue à 3,5 millions le nombre de ruraux compris dans la tranche d'âge 15-24 ans en 1914). Mais encore parce qu'une réflexion sur la jeunesse permet d'aborder des thèmes aussi essentiels que l'apprentissage des rôles professionnels et sociaux, l'initiation à la sexualité et la formation du sentiment amoureux, le devenir de la collectivité villageoise enfin. C'est autour de ces trois axes que Jean-Claude Farcy a construit son ouvrage.
- 2 La question de la mise au travail des jeunes ruraux occupe l'essentiel de la première partie. Un choix parfaitement logique puisque, écrit l'auteur, « Être jeune, à la campagne, c'est d'abord travailler : là est la différence essentielle avec la jeunesse bourgeoise » (p. 62). Mais il ne s'agit pas uniquement d'apprécier l'importance de la main-d'œuvre juvénile dans le fonctionnement des exploitations ou dans l'organisation de l'économie rurale. Car cette mise au travail précoce, qu'elle s'effectue ou non au sein de la famille, est l'occasion de tout un apprentissage : apprentissage d'un savoir-faire bien sûr, mais aussi, simultanément et sans qu'il soit possible de distinguer les deux aspects tant ils sont

imbriqués, apprentissage des rôles sociaux. Car c'est dans le labeur quotidien, organisé sur le principe d'une assez stricte différenciation des tâches, que s'opère le travail d'intériorisation des normes culturelles et des schèmes d'appréciation sur lesquels est construite l'opposition de l'homme et de la femme, de l'aîné et du cadet, du dominant et du dominé. C'est sur cet aspect particulier, mais fondamental, qu'insiste Jean-Claude Farcy.

- 3 Exceptée la petite minorité d'adolescents issus de la bourgeoisie rurale que leurs parents envoient en pension au sortir de l'école primaire, les jeunes ruraux sont mis au travail à la fin de leur scolarité, c'est-à-dire dès 12 ou 13 ans. Les uns pour le compte de leur propre famille, les autres en qualité de domestiques. De passionnants développements sont consacrés à la question de la domesticité rurale. L'auteur souligne le fait que, contrairement à une image véhiculée par toute une littérature conservatrice, la domesticité agricole est pour l'essentiel une domesticité juvénile. À la veille de la Grande Guerre, un quart des jeunes environ travaille pour le compte d'autrui (ce taux est sensiblement plus élevé dans les pays de grande culture, où s'établit une complémentarité entre les petites exploitations à la recherche de ressources d'appoint et les grandes fermes consommatrices de main-d'œuvre). D'où la nécessité, pour les filles et les garçons recrutés aux louées de la Saint-Jean ou de la Toussaint, de quitter au moins temporairement leur village. Par conséquent, à l'entrée de l'adolescence, un nombre considérable de jeunes villageois font l'expérience non pas tellement du dépaysement (la distance parcourue, variable selon la catégorie sociale, n'est jamais très importante), mais de l'exode au-delà des frontières communales. On voit combien l'image de la communauté rurale vivant en totale autarcie relève du mythe. L'entrée en domesticité constitue en tout cas une étape décisive dans la vie de l'adolescent ou du jeune adulte. Et la mise en condition est aussi, pour le jeune travailleur soumis à l'autorité implacable du maître, contraint de subir une discipline de fer, exposé aux brimades et aux humiliations — voire, dans le cas des servantes de ferme, de harcèlement sexuel — un conditionnement au statut de prolétaire dominé. Mais le travail est aussi l'occasion d'un apprentissage des rôles sexuels. Ainsi la différenciation sexuée des tâches s'accroît-elle à l'adolescence (de même d'ailleurs qu'est plus marquée la ségrégation entre les sexes) : les filles se voient confier la surveillance de la volaille, les garçons celle du gros bétail. Et parce que règne au sein des équipes de travailleurs une atmosphère d'émulation virile, c'est en gravissant les différents échelons de la hiérarchie interne de la domesticité que le jeune ouvrier apprend, en essuyant les quolibets de ses aînés qui aiment à railler le valet malhabile, à se comporter « en homme ». Cette longue période de dépendance, d'exploitation et de conditionnement s'achève pour la plupart au mariage.
- 4 À l'adolescence commence le temps des fréquentations amoureuses. Les développements consacrés aux amours juvéniles et au mariage sont sous-tendus par un questionnement : quelle est, en ce domaine où la contrainte sociale s'avère particulièrement pesante, la part d'autonomie et de liberté laissée aux individus ? Compte tenu de l'importance cruciale du mariage dans l'ensemble des stratégies de consolidation des positions sociales ou — dans les pays « à maison » — de reproduction à l'identique, il est naturel que les jeunes gens à marier soient placés sous l'étroite surveillance de leur entourage. Toute relation sexuelle antérieure au mariage est en principe proscrite : une grossesse accidentelle risquerait d'entamer le capital d'honneur d'une famille ; ou, pire, de déboucher sur une union mal assortie. Les jeunes filles sont davantage encore que les garçons soumises à ce contrôle de tous les instants. Car c'est aussi l'image que la

communauté villageoise entend donner d'elle-même qui peut être menacée par des comportements perçus comme scandaleux ou incongrus. Les filles célibataires sont par conséquent surveillées par les femmes du village (l'inspection du linge au lavoir permet notamment de détecter une grossesse). Celles qui sont jugées trop volages, revêches ou peu sociables seront stigmatisées par la jeunesse, qui dispose à cet effet de tout un arsenal de sanctions symboliques. Et bien entendu l'Église joue de son côté le rôle d'instance de surveillance des mœurs juvéniles et d'encadrement des filles.

- 5 Cependant la fréquentation amoureuse entre jeunes célibataires est dans une certaine mesure admise. Les premiers contacts sont d'ailleurs facilités par des rituels du flirt, telles ces parodies de bans organisées par la jeunesse. Mais c'est la sociabilité ordinaire qui fournit les principales occasions de rencontre : garçons et filles se côtoient au retour des champs, au moment des corvées d'eau, à la veillée, à l'occasion d'un pèlerinage, d'une fête votive ou — à la fin du siècle — au bal du dimanche. Un ensemble de gestes très codifiés (bourrades, touchers de mains, échange de cadeaux, offre d'un « mai », etc.) permettent aux amoureux d'exprimer leurs sentiments.
- 6 L'apprentissage de la sexualité peut se faire au travers de jeux et de rites à fonction initiatique, mais aussi, pour les garçons, dans la fréquentation intime des servantes de ferme, véritables objets sexuels, ou lors des visites au bordel qui viennent clore la virée des conscrits. La masturbation réciproque est plus ou moins tolérée par la communauté locale, mais nullement par le clergé — on s'en doute — ni par les autorités municipales. Au début du XX^e siècle, une meilleure maîtrise de la contraception autorise la consommation complète de l'acte sexuel.
- 7 S'appuyant sur les travaux d'Anne-Marie Sohn, Jean-Claude Farcy fait l'hypothèse d'un relâchement progressif de la contrainte communautaire en matière de fréquentation amoureuse. Plus libres, plus autonomes, les jeunes villageois auraient accordé davantage d'importance, dans leur quête d'un conjoint, au sentiment amoureux et à la recherche du plaisir. D'où un progrès du mariage d'amour au cours du siècle. Sans contester la réalité d'une mutation des sensibilités et des formes d'expression du sentiment amoureux, on peut toutefois se demander, à la suite de Pierre Bourdieu étudiant la logique des stratégies matrimoniales dans un village du Béarn³, s'il faut opposer de manière trop abrupte, comme si on était en présence de deux logiques forcément contradictoires, le mariage de raison au mariage d'amour, le calcul au sentiment. Le sociologue observe en effet un ajustement quasi parfait des dispositions des agents aux structures objectives qui les ont produites. Si les stratégies matrimoniales des maisons paysannes sont avant tout orientées vers la recherche de la reproduction domestique à l'identique et si, par conséquent, les conjoints sont forcément issus de familles au patrimoine plus ou moins équivalent (le versement d'une dot au moment du mariage rend tout à fait improbable l'hypothèse d'une alliance hétérogame), la prime éducation et les expériences sociales génèrent des schèmes de perception et d'appréciation — des goûts — qui tendent à écarter la mésalliance. En obéissant à leurs sentiments et à leurs inclinations, les agents se conforment à la logique du système dont leurs dispositions sont en fait le produit.
- 8 Dans la troisième partie de l'ouvrage, Jean-Claude Farcy s'intéresse davantage à la jeunesse en tant que groupe organisé dans le cadre de la communauté villageoise dont il est l'émanation et l'incarnation et dont il assure la cohésion. À l'inverse de ce que l'on pouvait observer sous l'Ancien Régime, il s'agit d'une solidarité informelle, quand bien même ici ou là l'intégration d'un jeune garçon au groupe local donne lieu à une petite cérémonie, ou au versement d'un droit de reconne. Cette absence d'organisation

formelle, affirme Jean-Claude Farcy, traduit une tendance lourde au déclin des solidarités villageoises. Il n'en reste pas moins que la jeunesse continue d'animer la vie communautaire. Et Jean-Claude Farcy dresse un tableau extrêmement complet des interventions du groupe des célibataires dans la sociabilité locale : organisation des fêtes et des danses, mise en œuvre de la justice coutumière, contrôle des « bonnes mœurs », défense de l'honneur du village, *etc.* Il ne saurait être question de résumer ici l'ensemble des paragraphes qui traitent de ces questions. On se contentera de souligner la finesse avec laquelle Jean-Claude Farcy décrit le recul progressif de ces pratiques au fil des décennies. La grande mutation qu'Eugen Weber avait naguère étudiée, mais en mettant surtout l'accent sur ses causes déterminantes, est ici observée de l'intérieur, dans une description sensible et minutieuse de l'effritement des structures communautaires traditionnelles et des rites de la sociabilité villageoise. Jean-Claude Farcy, prolongeant quelques-unes des analyses qu'il avait développées dans l'ouvrage piloté par Alain Corbin, met en particulier l'accent sur l'évolution du loisir, véritable révélateur des transformations en cours, puisque la jeunesse se voit progressivement dépossédée de son rôle d'animatrice de réjouissances dont le caractère collectif tend d'ailleurs à décliner. La fête votive cesse en particulier d'être le moment privilégié où le groupe communie dans la liesse : les villageois y sont de moins en moins assidus et, surtout, en font un usage plus individualisé, devenant simples spectateurs ou consommateurs des différents divertissements (manèges, baraques de tirs, loteries) proposés par des forains. Le même type d'évolution s'observe à propos des fêtes cycliques et calendaires, ou encore de la veillée. Mais c'est surtout la transformation des danses qui illustre ce relâchement du lien communautaire : les grandes danses collectives disparaissent, d'abord en se fragmentant en cellules restreintes de quatre, cinq ou six partenaires avant que ne s'impose, avec la diffusion des valse, polkas et mazurkas, la danse par couple. Parallèlement le bal diurne, organisé dans un champ ou sur la place publique, régresse au profit du bal nocturne à l'auberge : les jeunes danseurs peuvent désormais se soustraire au regard de la communauté. De manière générale, on observe un appauvrissement des rites, qui ne sont plus que prétexte au divertissement et aux ripailles : ainsi les quêtes perdent-elles leur fonction d'intégration symbolique de la population villageoise pour ne plus être que l'occasion de collecter des aliments.

- 9 La répression des divertissements traditionnels de la jeunesse, qu'elles soient le fait de l'État, qui assimile le charivari à un tapage nocturne, ou de l'Église, en lutte contre les danses et les plaisirs juvéniles, a contribué à saper les fondements de la sociabilité communautaire. Il en est résulté, affirme Jean-Claude Farcy, une émancipation relative des jeunes : ils cessent d'être perçus collectivement comme l'incarnation de la collectivité villageoise, et leurs divertissements ont désormais moins pour fonction d'entretenir la vitalité du lien communautaire et de perpétuer une norme coutumière que de contribuer à leurs propres plaisirs. Les jeunes villageois ont-ils pour autant gagné en autonomie ? Rien n'est moins sûr, car à compter des années 1870 se met en place une politique d'encadrement des loisirs juvéniles. Le clergé, les enseignants, les autorités municipales s'inquiètent à l'idée de voir les jeunes livrés à eux-mêmes au sortir de l'école. D'où l'instauration de toute une série de structures d'encadrement — cours d'adultes, amicales d'anciens élèves, sociétés musicales — destinées à faciliter le contrôle du temps libre juvénile. Les sociétés sportives, dirigées par des maîtres d'école, des médecins ou d'anciens militaires, sont conçues à la fois comme des vecteurs de diffusion nouveaux modèles de comportement, d'intégration nationale et de préparation militaire. Les jeunes filles font l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'Église qui s'efforce, au

moyen du culte marial et des structures d'encadrement qui lui sont associées, de préserver leur virginité jusqu'à la nuit de noce. Au total le loisir des jeunes est placé sous le contrôle des adultes.

- 10 La conscription a, bien entendu, beaucoup contribué à bouleverser cette sociabilité juvénile traditionnelle, même si le folklore du conscrit (avec ses quêtes de victuailles, ses cortèges carnavalesques, ses scènes de licence le jour du conseil de révision) révèle tout le travail de réappropriation de l'institution par la jeunesse villageoise. Ici ou là, l'ensemble du groupe des célibataires de la commune se voit dépossédé des fonctions traditionnellement imparties à la jeunesse masculine au profit des seuls garçons de vingt ans. Surtout, l'exil du conscrit et le brassage de la caserne ont provoqué l'effritement du système de références sur lequel était bâti l'articulation de l'identité individuelle et du sentiment d'appartenance à la communauté rurale. De manière générale, le désenclavement et une mobilité sans cesse plus grande ont atténué les particularismes locaux. Il faudrait peut-être se demander ici — mais ce n'était pas exactement l'objet de l'ouvrage de Jean-Claude Farcy — si la décomposition des fondements de la communauté villageoise que nous qualifierons ici, pour faire vite et faute de mieux, de « traditionnelle » et la disparition des pratiques qui lui étaient associées ont effectivement provoqué la désintégration définitive de la collectivité villageoise, comme semble l'affirmer l'auteur, ou si elle n'ont pas plutôt ouvert la voie à la recomposition, sur d'autres bases, du fait communautaire : l'identité communale ne repose certes plus sur les mêmes structures, mais a-t-elle pour autant disparu ? Désormais plus symbolique que réalisée dans la pratique, le lien au territoire villageois se perpétue malgré tout, par exemple au travers d'une intense conscience municipale non exclusive d'un sentiment d'appartenance à la nation. Mais il est incontestable que la jeunesse ne joue plus ici le rôle qui fut le sien dans la société traditionnelle.
- 11 Une remarque, pour conclure ce rapide compte-rendu d'un ouvrage de bout en bout passionnant, et qui fait entrevoir une infinité de pistes de recherche possibles. L'un des grands mérites de Jean-Claude Farcy est de parvenir à croiser les questionnements de l'histoire rurale et les interrogations de l'anthropologie historique, et d'exploiter les acquis de ces deux disciplines. On observera d'ailleurs qu'il s'appuie sur des sources particulièrement variées : données démographiques, archives judiciaires, récits de vie, recueils de traditions populaires, etc. Il apparaît en effet évident, mais encore fallait-il en faire la démonstration concrète, que la coupure entre ces deux traditions académiques, plus ou moins marquée selon les auteurs, n'a aucune légitimité scientifique en ce qui concerne l'histoire des campagnes au XIX^e siècle. Elle doit, nous semble-t-il, être dépassée, sans que ni l'une ni l'autre de ces deux disciplines ne se sente obligée de conserver une identité ou un domaine d'investigation propre.

NOTES

1.. Jean-Claude FARCY, « Jeunesse rurale dans la France du XIX^e siècle », 1848. *Révolutions et mutations au XIX^e siècle*, 1992, pp. 19-38.

- 2.. Jean-Claude FARCY, « Le temps libre au village », dans Alain CORBIN [dir.], *L'avènement des loisirs 1850-1960*, Paris, Éditions Aubier, 1995, pp. 230-274.
- 3.. Pierre BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, pp. 268-270.